



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

LES ETAPES DE L'INSCRIPTION SCOLAIRE

Etape 1 : Retrait du dossier d'inscription scolaire

➤ Compléter le formulaire et fournir **les copies** des pièces justificatives (version papier ou en ligne sur le site www.champagne95.fr)

- Copie intégrale du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant
- Copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Copie des vaccinations de l'enfant
- Personne hébergée : attestation d'hébergement, justificatif de domicile et copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- Jugement de divorce ou décision du Juge aux Affaires Familiales
- Certificat de radiation pour les nouveaux arrivants sur la commune

Etape 2 : Validation de l'inscription par la Mairie

➤ Transmettre le dossier complet :

- à l'accueil de la Mairie
- par courrier : Service des Affaires Scolaires
8 bis, Place du Général de Gaulle
95660 CHAMPAGNE-SUR-OISE
- par courriel : affaires.scolaires@villedechampagne.fr

Un certificat d'affectation vous sera transmis par courrier après validation du dossier.

Pour toute demande de dérogation, la réponse vous sera notifiée par écrit après examen de votre dossier par la commission des dérogations scolaires.

Renseignements au service des affaires scolaires : M. POTELLE 06 85 33 29 15.

Etape 3 : Prise de rendez-vous avec l'établissement scolaire

➤ Prendre rendez-vous avec la directrice ou le directeur de l'école

- Ecole maternelle du Centre : Mme CHAUVEAU - 01 34 70 11 91
- Ecole élémentaire du Centre : M. COUSSE - 01 34 70 11 90
- Ecole maternelle du Stade : M. MAGUERRE - 01 34 70 38 34
- Ecole élémentaire du Stade : Mme LOMBARDO - 01 34 70 11 97
- Ecole primaire Georges Duhamel : Mme EYGRET - 01 30 34 19 77

Etape 4 : Inscription aux différents temps d'accueil

Après avoir effectué l'inscription scolaire auprès de la directrice ou du directeur de l'école, pensez à compléter le dossier sanitaire pour l'inscription de vos enfants aux différents temps d'accueil : les mercredis, les vacances scolaires, la restauration scolaire, les études, le pré et post scolaire.

Le dossier sanitaire est disponible en Mairie et sur le site www.champagne95.fr.